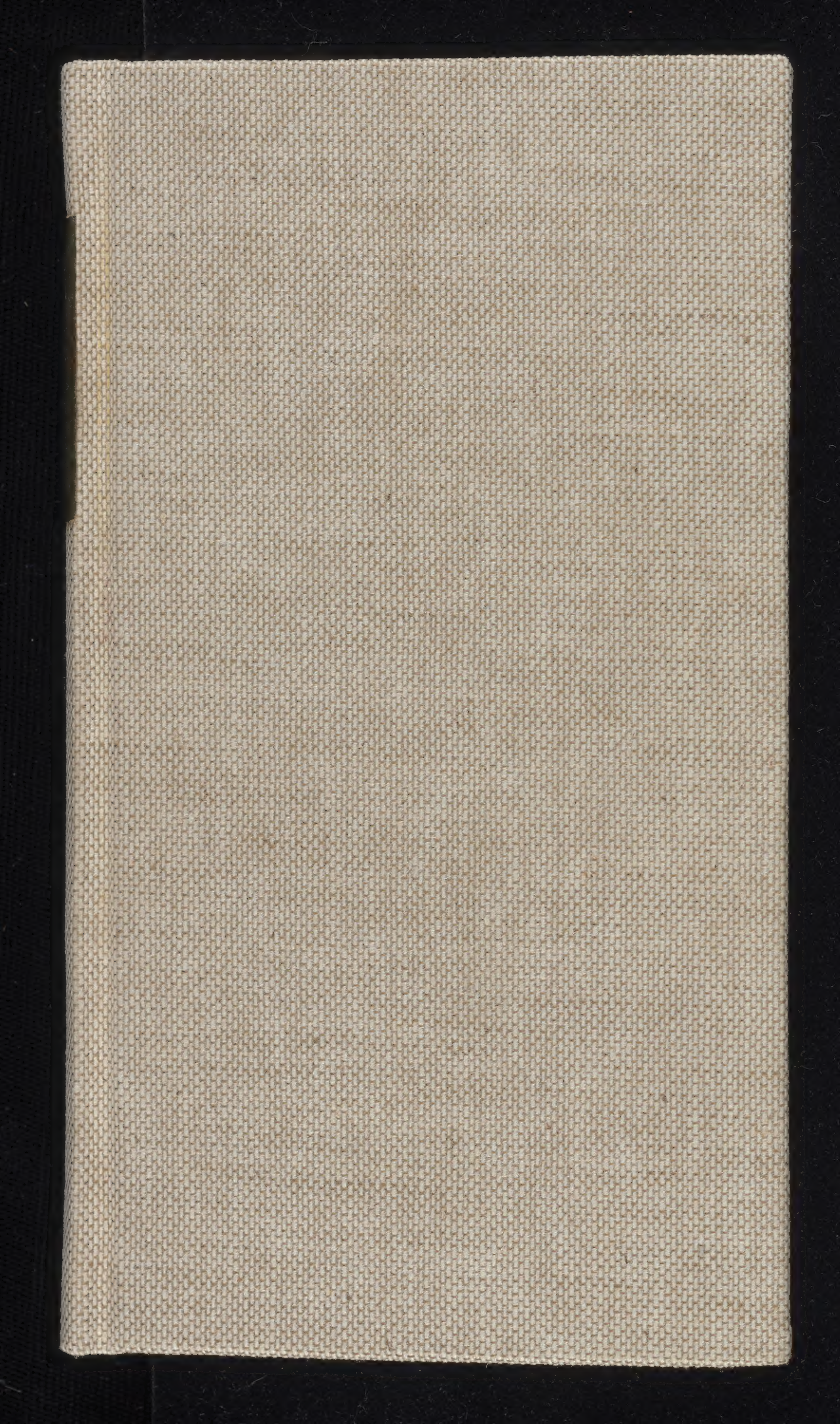


LES RARETÉS QUI SE VOYENT DANS L'EGLISE ROYALE DE S. DENIS;

AVEC DES REMARQUES CURIEUSES.



A PARIS,

De l'Imprimerie de CHARDON, rue Galande.

M. DCC. LXII.

APPROBATION.

J'AI lû un Manuscrit intitulé : *le Trésor, les Corps saints, les Tombeaux, & les Raretés qui se voyent dans l'Eglise Royale de saint Denis en France, avec les Remarques curieuses.* Fait à Paris ce 11 Mai 1715.

PASTEL.

Vû l'Approbation du Sieur Pastel, permis d'imprimer. Fait à Paris ce 12 Mai 1715.

M. A. DE VOYER D'ARGENSON.

Registré sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, N°. 96, conformément aux Réglemens, notamment à l'Arrêt du Conseil du 3 Décembre 1705. A Paris ce 20 Mai 1715.

ROBUSTEL, Syndic.



DES RARETÉS QUI SE VOYENT

Dans l'Eglise de Saint Denis.

L'EGLISE de S. Denis peut passer elle-même pour une rareté, par rapport à ses Structures différentes, qui font connoître les tems différens qu'elle a été construite.

La premiere Structure se voit au Portail & aux Tours qui sont restés dans l'Edifice que Pepin commença, & que Charlemagne acheva. La face du dehors montre l'antiquité du VIII. siécle. Les voûtes qui sont entre les deux Tours marquent combien l'Eglise étoit basse & étroite.

La seconde, qui étoit du XII. siécle, se voit dans la partie supérieure de l'Eglise, qu'on appelle communément *le Chevet*. C'est l'ouvrage de l'Abbé Suger, qui étoit Régent du Royaume du tems du Roi Louis VII. Il fit bâtir les vingt Chapelles qui sont tant au bas qu'au haut du Chevet. Elles furent toutes consacrées en un même jour par plusieurs Prélats qu'il avoit invité à cette Cérémonie.

Outre cet Edifice, il fit travailler au Portail de l'Eglise, dont il fit faire, poser & dorer les portes de bronze qu'on y voit encore, & en élever les T…

de ſix groſſes cloches fort agréables. La plus groſſe peſe au moins dix-huit mille.

La troiſiéme & la plus auguſte Structure, eſt le corps de l'Egliſe que l'Abbé Eudes Clement commença du tems de S. Louis en 1230, & qui fut achevée par l'Abbé Mathieu de Vendôme en 1281. La délicateſſe de l'Edifice & la beauté des Vitreaux, particuliérement des deux Roſes que l'on voit aux côtés du midi & du Septentrion, méritent d'être remarquées. Elles ont quarante pieds de diamettre en quarré.

Dans le Sanctuaire & dans le Chœur, parmi pluſieurs raretés qui s'y font voir, il faut compter cinq bas reliefs, dont les trois du milieu ſont de pur Or enrichis de Topaſes, de Grenats d'Aigues marines & d'autres pieces précieuſes. Les deux autres qui péſent 70 marcs, ſont de vermeil, de même que le devant d'Autel, qui repréſente la Naiſſance de N. S. en demi relief, & qui eſt du poids de 180 marcs.

Au deſſus du grand Aútel eſt élevée une grande Croix de ſix pieds de hauteur, donnée par l'Abbé Suger. La face en eſt toute d'Or, couverte de Pierreries très-fines. Au pied de cette Croix il y a une eſpece de Croſſe très riche, qui ſert à la ſuſpenſion du S. Sacrement.

Plus, une autre Croix de même matiere & hauteur, travaillée par S. Eloi, & donnée par Dagobert, ſert de couronnement à une grille magnifique, qui fait la ſéparation du Chœur & de la Nef, & qui traverſe toute l'Egliſe, de même que deux autres grilles de même Structure, ferment les deux aîles du midi & du Septentrion.

Dans le Sanctuaire du côté de l'Evangile, on voit vis-à-vis l'Autel funebre du feu Roi, un petit Autel, où tous les Dimanches de l'année & à toutes les ſolemnités, le Diacre & le Soudiacre après avoir reçû du Célébrant le précieux Corps de Notre-Seigneur au grand Autel, viennent prendre eux-mêmes avec un chalumeau de vermeil, le précieux Sang, ſelon l'ancien uſage de l'Egliſe de Saint Denis, qui ſe conſerve encore.

Dans l'Egliſe on montre la Sépulture de trente-ſept Rois & de vingt-trois Reines, & un plus grand nombre de Dauphins, Dauphines, Princes & Princeſſes qui y ſont inhumés.

Dans la Sacriſtie on garde les clefs d'Argent, appellées communément *les Clefs de S. Denis*, que l'on applique ſur le viſage de ceux & celles qui ſont mordus de chiens enragés, & qui en reçoivent du ſoulagement par leur attouchement.

Dans les Chapelles il y a dix-neuf Corps Saints, outre ceux qui ſont au Tréſor.

Dans la Chapelle de la Trinité, eſt une colonne de marbre de cinq pieds neuf pouces de haut, & que l'on dit être la hauteur du corps de Notre-Seigneur.

On voit auſſi dans la même Chapelle une eſpece de tombeau de marbre jaſpé, que l'on dit être de la grandeur de la pierre qui couvroit le S. Sepulcre. Il a ſept pieds & demi de long, & eſt porté ſur deux petites colonnes de marbre blanc.

Dans la Chapelle de S. Hippolite on voit un grand Crucifix donné par la Reine Blanche ;

ſeconde femme de Philippe de Vallois,qui eſt inhumée dans cette Chapelle ; c'eſt une copie du fameux Crucifix de la Ville de Luques.

En un mot, toute l'Egliſe eſt remplie de marques du zele de nos Rois pour la rendre recommandable, comme on peut voir par les remarques ſuivantes.

REMARQUES ſur la vénération que les Rois de France ont toujours porté aux ſaintes Reliques qui ſont dans l'Egliſe & dans le Tréſor de ſaint Denis.

LE Roi Dagobert ne s'eſt pas contenté de bâtir une Egliſe magnifique aux ſaints Martyrs, pavée de marbre, ornée de Tapiſſeries, rehauſſée de pierreries, d'or & d'argent, couverte en partie d'argent, le reſte de plomb, & de laiſſer un fond pour l'entretenir; mais il l'enrichit de pluſieurs Corps Saints.

Il fonda l'Abbaye,& donna de quoi nourrir un nombre ſuffiſant de Religieux pour y chanter l'Office continuellement le jour & la nuit; & tant pour les Pauvres que pour les Pelerins qui viſitoient les Tombeaux des ſaints Martyrs, il fonda un Hôpital proche de l'Egliſe.

Clovis II. en l'année 653 au Synode de Clichy: déclare que c'eſt pour honorer les ſaints Martyrs qu'il y a aſſemblé vingt Evêques, & encore plus grand nombre d'autres perſonnes qualifiées, pour ſigner avec lui le privilege d'exemption qu'il avoit obtenu de S. Landri, Evêque de Paris.

Clotaire III. & tous les autres Rois ſes ſucceſſeurs juſqu'à Pepin, reconnoiſſent S. Denis pour leur Protecteur dans les donations qu'ils lui ont faites.

Pepin, pour faire honneur à ſaint Denis, fit commencer une nouvelle Egliſe dont il ne reſte que les deux Tours du Portail, & quelques voûtes qui les ſeparent. Le Pape Etienne III. conſacra le grand Autel à ſa Priere en 753. Il y célébra la Meſſe, pendant laquelle il ſacra le Roi Pepin, Bertrade ſon Epouſe, & ſes deux fils Charles & Carloman. Après cette cérémonie, il laiſſa ſon Pallium, qui ſe garde encore au Tréſor, & il permit à l'Abbé de ſaint Denis de ſe faire aſſiſter de ſix Diacres revêtus de Dalmatiques lorſqu'il officieroit. Le même Pepin confirma les Privileges, les droits de la Foire, & les autres franchiſes que ſes prédéceſſeurs avoient accordés à ſaint Denis.

Charlemagne fit achever l'Egliſe que Pepin avoit commencée, & il en fit faire la Dédicace en 775. Il fit à S. Denis pluſieurs donations, & il confirma les précédentes.

Louis le Débonnaire marqua dans un titre de 840, que c'eſt par la vénération qu'il a pour S. Denis ſon Protecteur, qu'il augmente ſes franchiſes. Ce fut pour le même reſpect qu'il voulut être rétabli dans ſa dignité d'Empereur dans l'Egliſe de S. Denis en 834.

Charles le Chauve s'eſt fait honneur d'ajouter à ſes dignités de Roi & d'Empereur celle d'Abbé de ſaint Denis. Il y venoit paſſer les Fêtes ſolemnelles. Il s'eſt rendu le Défenſeur de l'Abbaye pendant les irruptions des enne-

mis. Il lui a fait plusieurs donations; & pour honorer les saints Martyrs, il a augmenté le luminaire de l'Eglise. Le saint Clou, le bras de S. Simeon, & deux grandes Croix d'or qu'on voit au Trésor, viennent de lui.

Louis le Gros reconnoissoit S. Denis pour son Guide & son Protecteur. Il lui fit présent de six chandeliers d'or pesant 20 marcs, & de la Couronne d'or du Roi Philippe I. son pere, en déclarant que les Ornemens Royaux des Rois de France à leur décès, appartiennent de droit & de coûtume à S. Denis; & dans un titre de 1124, il dit que c'est à la considération des saintes Reliques qui sont dans l'Eglise de S. Denis, qu'il confirmoit les anciens Privileges de l'Abbaye. Au retour d'une rude maladie, il vint rendre à Dieu ses actions de graces devant le Tombeau de S. Denis.

Louis le Jeune en 1144, voulut porter lui-même le Corps de S. Denis à la Procession qui s'en fit dans le Cloître le jour de la translation des saints Martyrs. Il assista à la Dédicace de la nouvelle Eglise, dont il avoit posé la premiere pierre à la priere de l'Abbé Suger. Il vint à Saint Denis avec le Pape Eugene III. pour y célébrer la Fête de Pâques en 1147.

Philippe Auguste après avoir été sacré & couronné à Reims, voulut recevoir à S. Denis une seconde fois la Couronne qu'il avoit fait rapporter de Reims, avec son Sceptre & ses habits Royaux. Il assista au sacre & au couronnement de la Reine Isabelle de Hainaut son épouse qu'il fit faire à S. Denis en 1180. Louis son fils qui avoit été désespéré des Mé-

decins dans une forte maladie, ayant été guéri miraculeusement au seul attouchement des saintes Reliques que les Religieux de S. Denis avoient portées en Procession nuds pieds à Paris. Philippe Auguste à son retour de la Palestine, qui fut en 1191, vint à S. Denis en rendre graces à Dieu au Tombeau des S. Martyrs de la protection qu'ils lui avoient accordée dans son voyage par leurs mérites. En 1215, il fit présent au Trésor de la partie notable de la vraie Croix avec son riche Reliquaire qui s'y voit, & de plusieurs saintes Reliques qu'il avoit reçuës de Baudoüin, Empereur de Constantinople. En 1222, il fit son Testament, par lequel il legue à S. Denis tous ses joyaux pour servir de fonds à l'augmentation de vingt Religieux à la Communauté.

Dans ses joyaux étoit comprise la Croix d'Or, qui fut estimée 400 livres, & Louis VIII. son fils racheta les autres joyaux estimés 11600 liv. laquelle somme avec la Croix d'Or, montoit à 12000 livres qui faisoit 144000 liv de notre monnoye.

Saint Louis avoit une dévotion particuliere pour S. Denis, il en portoit toujours avec lui une Relique dans ses voyages: il venoit tous les ans à la Fête des saints Martyrs pour la celebrer: & son Offrande ordinaire étoit de quatre besans d'or. Une fois il donna trois Couronnes d'or. Les Religieux de saint Denis ayant fait une Procession solemnelle avec les Châsses des S. Martyrs pendant une dangereuse maladie de S. Louis, il vint après sa guérison à saint Denis en rendre graces au Seigneur. Il y vint auſ-

ſi implorer l'aſſiſtance de ces ſaints Protecteurs; avant que d'entreprendre ſes deux voyages pour la Croiſade, & au retour de la premiere, il leur donna des marques de ſa pieté. En 1267 le jour de la Pentecôte, ayant donné l'Ordre de Chevalerie à Philippe ſon fils, au Comte d'Artois, & à plus de ſoixante jeunes Seigneurs, il les amena tous à S. Denis le jour ſuivant, pour demander ſur eux les bénédictions du Ciel par l'interceſſion de ces ſaints Protecteurs de la France.

Philippe le Hardi au retour de ſon ſacre fait à Reims, vint à S. Denis mettre ſon Royaume ſous ſa Protection.

Philippe le Bel attribua à ſaint Denis la celebre Victoire qu'il remporta en Flandre. Ce fut par ſon ordre que les Religieux de Saint Denis porterent à Paris le Corps de S. Louis en Proceſſion. Etant prêt à mourir, il recommanda l'Egliſe de Saint Denis à ſon fils qui devoit lui ſuccéder.

Philippe le Long en 1319, confirma à l'Abbé de ſaint Denis la qualité de Conſeiller né du Parlement dont il jouiſſoit lorſque ledit Parlement étoit encore ambulant, & après que Philippe le Bel l'eut rendu ſédentaire. Dans tous ces tems différens, l'Abbé de S. Denis y a toujours eu voix déliberative avec les ſix Pairs Eccléſiaſtiques & l'Evêque de Paris, ce que n'ont pas les autres Prélats, quoiqu'ils y ayent obtenu ſéance.

Le même Roi Philippe V. avoit tant de confiance aux ſaintes Reliques, que les Religieux de S. Denis pour ſatisfaire à ſa dévotion,

ayant été nuds pieds en Proceſſion juſqu'à Lonchamps, où il étoit malade, lui porterent la vraie Croix, le ſaint Clou, & le Bras de S. Simeon, il ſe ſentit ſoulagé.

Philippe de Vallois fut un des plus aſſidus à viſiter Saint Denis. Il y vint lorſqu'il ſe vit en état de regner, lorſqu'il voulut faire la guerre en Flandre, lorſqu'il eut défait les ennemis, lorſqu'il eut remporté la Victoire de Caſſel, & lorſque ſon fils Jean, Duc de Normandie eut recouvert la ſanté à la faveur des Reliques que les Religieux de S. Denis porterent à Taverny où il étoit malade; il le ramena à pied, quoiqu'il y eut trois lieuës juſqu'à S. Denis, pour honorer les ſaints Martyrs dans l'Abbaye, où ils demeurerent trois jours entiers en dévotion.

Charles V. donna des marques de la même dévotion à S. Denis, par pluſieurs voyages qu'il y fit, & qu'il accompagna d'offrandes & de fondations.

Charles VI. qui a levé l'Oriflame ſept fois a bien fait connoître la confiance qu'il avoit aux ſaints Martyrs; ce fut par leurs mérites qu'il fut guéri pluſieurs fois de ſes incommodités, & qu'en reconnoiſſance il aſſiſtoit à l'Office aux Fêtes de S. Denis & de la Dédicace. Il fit faire une Châſſe d'or qui peſoit 252 marcs pour y transférer le corps de S. Louis; mais peu de tems après il fallut la ſacrifier pour les néceſſités publiques.

A la priere de ſes Oncles les Ducs de Berry & de Bourgogne, les Religieux de S. Denis allerent en Proceſſion à la ſainte Chapelle de

Paris, où ils porterent quantité de Reliques pour sa santé en 1395. Ils y retournerent encore en 1412, nuds pieds pour la Paix générale; mais celle qu'ils firent à la Cathédrale de Paris, pour les Victoires que le Roi remporta en 1414, fut infiniment plus célébre.

Charles VII. vint à saint Denis après la défaite des Anglois, rendre graces à Dieu sur les Tombeaux des saints Martyrs, & en reconnoissance il confirma les droits de l'Abbaye & de la Ville, que les Rois ses prédécesseurs avoient accordés.

Louis XI. appelloit S. Denis le Protecteur de ses Etats. Il lui offrit sur l'Autel cent écus d'or en action de graces de la Paix obtenue en 1465. Il est venu plusieurs fois à pied de Paris à saint Denis par dévotion, mais particuliérement en 1433, dans une Procession où les Princes & les Cours Souveraines le suivirent. On ne montre pas son Tombeau à S. Denis, parce qu'il choisit sa sépulture à Notre Dame de Clery, pour laquelle les Hérétiques n'eurent point le même respect qu'ils eurent pour les Tombeaux qui sont à saint Denis, ayant brûlé les corps de Louis XI. & de la Reine son épouse, dont ils jetterent les cendres au vent par une profanation inoüie.

Charles VIII. s'étant fait sacrer à Reims, vint prendre la Couronne à saint Denis, & mit son Royaume sous la protection des saints Martyrs, en 1485; sept ans après il y fit couronner son épouse la Reine Anne de Bretagne. Avant que d'aller faire la conquête de Naples, il assista à la Procession des Corps Saints que

les Religieux, porterent nuds pieds autour du Cloître, plusieurs Prélats & grands Seigneurs de la Cour, l'Université & les Officiers de la Ville de Paris s'y trouverent aussi. Sur le point de combattre, il fit un vœu à S. Denis, qui lui fut si favorable, qu'il réunit à sa Couronne les Royaumes de Naples, de Sicile & de Jerusalem, après la bataille de Fornouë. A son retour il vint à S. Denis pour s'acquitter de son vœu, & rendre graces à Dieu de l'heureux succès de ses Armes.

Louis XII. vint se faire couronner à Saint Denis après son Sacre à Reims. Il y passa un jour en dévotion auprès du Tombeau des Saints Martyrs, & confirma les anciens Privileges de l'Abbaye. Après la victoire qu'il remporta sur les Vénitiens, il fit apporter à S. Denis deux Etendarts qu'il avoit pris sur les ennemis. Ils furent déployés & exposés après une Procession & une Messe solemnelle qui fut chantée en action de graces. Il vint à Saint Denis en 1531, pour implorer son assistance avant que d'aller s'opposer aux Anglois qui étoient descendus en Picardie.

François I. se fit couronner à Saint Denis au retour de son sacre à Reims, & y renouvella les anciennes prérogatives. Il y fit couronner Claude de France sa premiere femme, & Eleonore d'Autriche sa seconde. Il amena à Saint Denis l'Empereur Charles-Quint en 1540.

Henri II. en 1552, avant que de se mettre en campagne contre Charles-Quint, vint faire à Saint Denis la descente des Corps des Saints Martyrs, qui fut très-solemnelle; plusieurs

Cardinaux & Evêques, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, l'Université & le Prévôt des Marchands, avec les Echevins de Paris y aſſiſterent. Les Châſſes des deux Compagnons de S. Denis furent enſuite portées en Proceſſion autour du Cloître par les Religieux pieds nuds; & celle de S. Denis par deux Evêques. Puis on dit la grande Meſſe où il y eut ſermon, & les Châſſes demeurerent expoſées juſqu'au retour du Roi, qui vint l'année ſuivante avec une ſuite encore plus célébre pour en faire la remiſe, après avoir fait ſes offrandes, paré du Sceptre, de la Main de Juſtice, de la Couronne & du Manteau Royal. Il fit encore la même choſe en 1554.

Charles IX. voyant ſon Royaume dans la diviſion par la faction des Huguenots, eut recours aux Saints Martyrs dont les Corps, & celui de S. Louis étoient refugiés dans Paris. Il les fit apporter à la ſainte Chapelle par une Proceſſion générale qu'il avoit ordonnée être faite depuis la ſainte Chapelle juſqu'à la Cathédrale, par l'Abbé & les Religieux de Saint Denis; le Cardinal de Lorraine, Abbé, & les Religieux y aſſiſterent nuds pieds, & revêtus d'ornemens précieux. Toutes les Paroiſſes & les Communautés y portoient des Reliques, les Châſſes de S. Marcel & de ſainte Genevieve y étoient, le Roi, la Reine Mere, & les Princes la ſuivoient. Dans la Cathédrale le Cardinal Abbé dit la grande Meſſe, le Chantre de S. Denis officia, les Religieux la chanterent: une cérémonie ſi dévote attira la bénédiction du

Ciel ſur les Armes des Catholiques. Trois ans après le Roi convoca toutes les Cours pour venir avec lui à S. Denis faire la remiſe des Corps Saints, qui juſques-là étoient reſtés à Paris; & quelques ſemaines après il fit ſacrer & couronner dans S. Denis la Reine Eliſabeth d'Autriche ſon Epouſe.

Henri III. étant en danger d'être opprimé par la Ligue, manda aux Religieux de S. Denis de venir à Paris faire une Proceſſion ſolemnelle comme la précédente. On n'y porta que les Châſſes de ſaint Denis, de ſaint Ruſtique & de ſaint Eleuthere; ce fut le Grand-Prieur de S. Denis qui dit la Grande Meſſe, le Chantre & les Religieux la chanterent.

Henri IV. choiſit l'Egliſe de S. Denis pour y faire abjuration de l'héréſie. Il y donna des marques inſignes de vénération pour les Saints Martyrs & de protection pour l'Abbaye. Il y fit apporter les deux couronnes; dont l'une eſt d'or, & l'autre de vermeil, le Sceptre & la Main de Juſtice qu'il s'étoit fait faire pour ſon Sacre, & il vint à S. Denis ſe diſpoſer pour faire ſon entrée ſolemnelle à Paris. Il conduiſit à ſaint Denis la Reine Marie de Médicis ſon épouſe, pour y être ſacrée & couronnée, & il aſſiſta à la cérémonie dans une Tribune qu'il s'étoit fait préparer à côté du grand Autel.

Louis XIII. fit apporter à ſaint Denis les deux Couronnes de ſon Sacre; ce fut par ſon autorité que la réforme de la Congrégation de S. Maur s'introduiſit à S. Denis. Dans ſa derniere maladie, en conſidérant de ſon lit l'Egliſe de S. Denis, il ſe fortifioit contre les horreurs

de la mort, par le bonheur qu'il auroit de reposer proche des Tombeaux des ſaints Martyrs, en qui il avoit une grande confiance.

Le Roi Louis XIV. fit faire dans l'Egliſe de Saint Denis une Proceſſion où l'on porta la Châſſe de S. Louis, quelques jours avant qu'il ſe fit déclarer Majeur, afin de commencer heureuſement à gouverner le Royaume. Le 29 Juin 1652, il fit ſon entrée ſolemnelle dans l'Egliſe de S. Denis où il entendit la Meſſe. L'année ſuivante il donna de nouvelles marques de dévotion à S. Denis, à S. Louis, & aux Saintes Reliques du Tréſor qu'il viſita. Les Religieux de S. Denis ayant porté à Reims pour la cérémonie du Sacre par ſon ordre, la Couronne de Charlemagne, & les autres pieces qui ont coutume d'y ſervir, rapporterent auſſi celles qu'il avoit fait faire, & qu'on mit au Tréſor, qui ſont ces deux Couronnes, dont l'une eſt d'or, l'autre de vermeil, ſa Camiſole, ſa Tunique, ſa Dalmatique, ſes Bottines & ſon Manteau Royal. Trois mois après il vint à S. Denis implorer le ſecours des SS. Martyrs, avant que de ſe mettre en campagne. A ſes funerailles les Officiers apporterent ſon grand Manteau Royal, ſon Heaume timbré, ſa Cotte d'Armes, la Banniere de France, le Fanon blanc, l'Ecu de France, les Gantelets & les Eperons dorés que les Religieux gardent ſelon l'ancien uſage.

FIN.

